

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2010-09-27

Présents : Mmes EHRET Valérie, MERKT Christine, SEIGEOT a. Marie

Mrs : BUSSEY François, MUNIER Daniel, RIVIERE Serge, ROUGY Pierre,
ROY P. Vincent

Absents : HAININ Denis, excusé.

LE COSQUER Christian, pouvoir à P.V. ROY

Compte-rendu de la séance du 8 Juillet 2010.

La lecture du compte-rendu permet de signaler que les dégâts des eaux dans la salle de réunion de la mairie peuvent à présent entrer dans la phase d'intervention des entreprises.

Par ailleurs il n'y a rien de nouveau à propos de la « boucle à haut débit aire urbaine », dont l'activation avait été programmée pour ce mois de septembre.

Le compte-rendu est adopté sans autre remarque.

Travaux sur les voies communales.

Dans le cadre de la convention ATESAT le diagnostic annuel sur l'état des voies communales est parvenu en mairie. Il en résulte que deux rues demandent des réfections assez urgentes : la rue de la Barrière et la rue de la Source. La maire est chargé de prendre contact avec l'entreprise STPI pour chiffrer ces travaux.

Travaux au cimetière communal.

L'évolution des usages et les demandes de certains habitants de la commune font apparaître la nécessité d'un columbarium au cimetière. Pour examiner les différentes possibilités le maire rencontrera un représentant de la société Granimond.

Travaux à la salle communale.

La remise de la salle communale reste depuis de longues années dans un état d'inachèvement qui présente de multiples inconvénients. Un devis de la société Delle Menuiseries est parvenu en mairie. Il s'agit de l'installation d'un plancher à 2m50 au dessus de la remise, avec trappe de visite pour accès au grenier, le tout pour un montant TTC de 2346€. Le conseil municipal autorise le maire à signer ce devis.

Sauvegarde des données informatiques.

Le SIAGEP propose aux communes adhérentes au service informatique une sauvegarde externalisée, permettant en cas de problème de restaurer leurs données. La sauvegarde se fera quotidiennement de façon automatique. Ce nouveau service dont le coût est minime paraît tout à fait pertinent et le conseil municipal autorise le maire à

signer l'avenant à la convention de mise à disposition du service informatique, lequel intégrera cette nouvelle prestation.

Entrées du village.

Une réunion a eu lieu avec le maître d'œuvre et la Direction des Routes Départementales, à propos des travaux envisagés à trois endroits de la RD18. La Direction des Routes demande entre autres une largeur de 6 mètres au niveau des plateaux qui seront mis en place. Par ailleurs le conseil Général ne subventionne que ce qui concerne strictement la chaussée. Enfin il demande que l'on classe les lieux d'intervention par ordre de priorité souhaitée, au cas où les crédits seraient limités.

Le maître d'œuvre fournira donc un Projet Définitif et le Conseil Municipal demande que le carrefour rue de la Barrière/rue du Pâquis soit traité en priorité, l'entrée rue de Dorans en n° 2 et le haut de la rue d'Héricourt en n° 3.

Des demandes d'aide financière seront faites également auprès de la DEPL et du service des Amendes de Police.

Questions diverses.

- La cérémonie commémorative du dimanche 10 octobre s'organisera comme d'habitude.
- Un nouveau comptable du Trésor est arrivé au Centre des Finances Publiques de Valdoie. Une nouvelle délibération est nécessaire pour lui attribuer l'indemnité de conseil traditionnelle. Le Conseil Municipal donne son accord.
- Le logement au premier étage de la mairie sera officiellement vacant en date du 15 octobre. La mairie reçoit dès à présent toute candidature pour cette location. Le choix définitif se fera démocratiquement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30